



Immobilier en autriche: arnaque ?

Par **netloop**, le **01/02/2010** à **18:51**

Bonjour,rrnrJ'ai acheté un bien immobilier en Autriche (récupération et placement de la TVA avec un prêt InFine).rrnrPour une raison que je n'ai toujours pas comprise, je n'ai pas le droit de récupérer la TVA. Ce qui fait que je ne pourrai rembourser le prêt au terme.rrnrDe plus le société qui devait payer les charges ne les paie plus depuis un bon moment et je suis attaqué par le Syndic pour non paiement des charges.rrnrJ'aimerais déjà savoir si quelqu'un a fait un tel investissement en Autriche ?rrnrL'état Autrichien a-t-il des droits en France si je suis jugé coupable ? la banque autrichienne peut-elle faire quelque chose en France ?rrnrLa personne qui m'a vendu le bien me trouve à chaque fois une autre excuse pour me faire patienter.rrnrJe vous remercie d'avance pour vos témoignages/conseils.